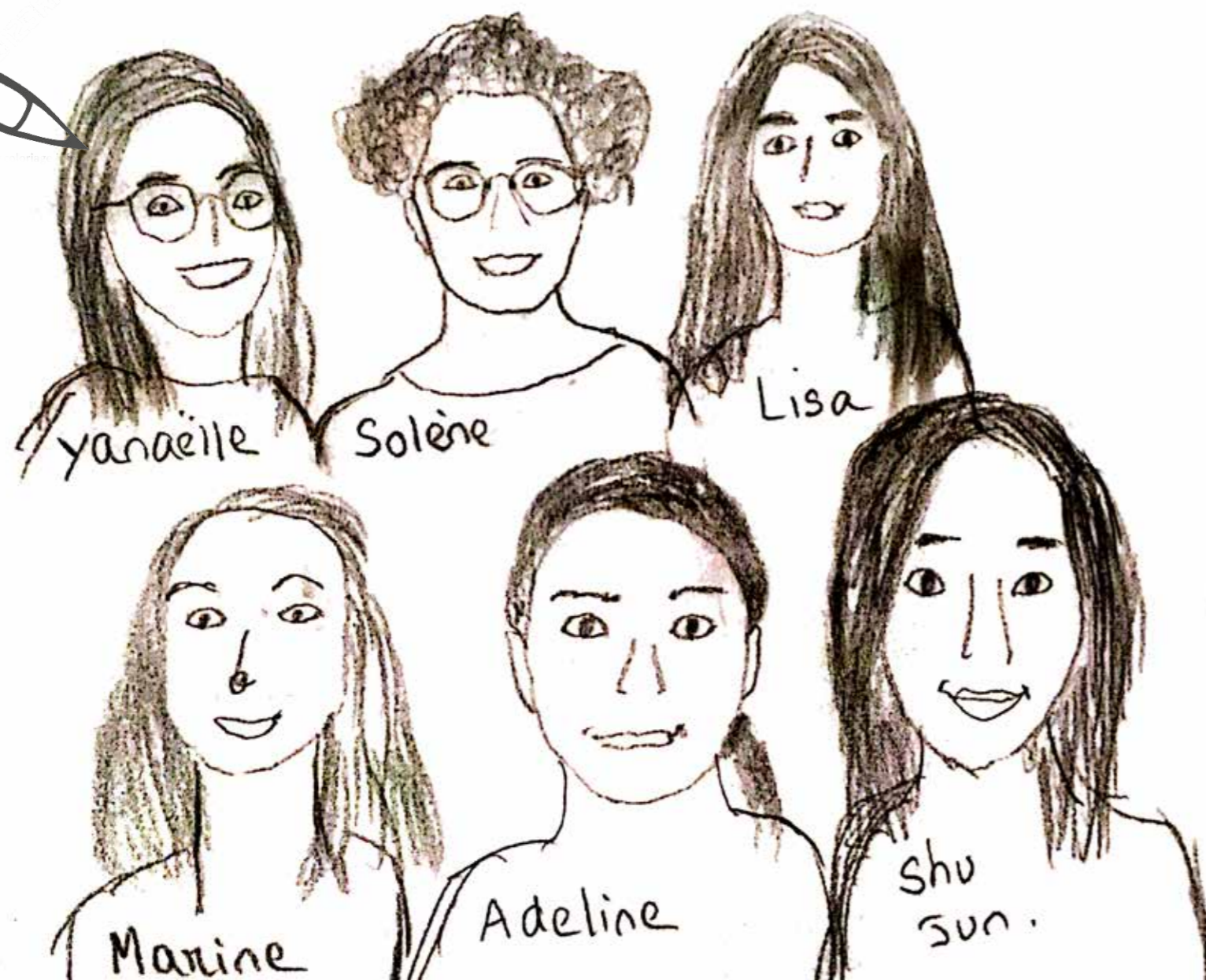


WORKSHOP - T'AS BONNE MINE !

FEVRIER 2019

Évolution des cités minières du Misengrain (49)

Cité jardin, Noyant-la-Gravoyère



Toutes les pièces graphiques ont été réalisées par les membres de l'équipe ou sont signalées si elles proviennent de sources externes.

La Cité jardin, Noyant-la-Gravoyère : incarner le patrimoine immatériel de la mine dans les nouvelles façons de vivre et d'habiter

► Introduction

La Cité jardin de Noyant-la-Gravoyère fût construite en 1920 par la Compagnie des ardoisières de la vallée du Misengrain pour y loger les mineurs et leur famille. Elle se compose de 135 logements regroupés par modules de deux habitations.

Sa forme ovale caractéristique des Cités jardin Anglaises en fait un quartier aux limites architecturales et urbanistiques marquées. Certains détails architecturaux, spécifiques aux maisons d'ouvriers, sont des éléments de patrimoine qui ont marqué l'identité du territoire de l'Anjou Bleu.

Contrairement aux autres cités minières du Segréen, la Cité jardin se différencie d'abord par le confort de vie qu'elle proposait à l'époque : eau courante, tout à l'égout, électricité et importance donnée aux jardins à l'arrière de chaque maison. Cette forme urbaine préfigure celle des habitats pavillonnaires qui seront développés à partir des années 70 sur tout le territoire français.

Aujourd'hui, si un certain nombre d'habitations sont toujours occupées par des familles de mineurs, ce sont des nouveaux habitants impactés moins directement

par l'histoire de la vallée qui en constituent le socle démographique. De ce fait, les manières d'habiter et de penser les relations au centre-bourg ont évolué depuis la fermeture des ardoisières. Les requalifications apportées dans les cités minières répondent aujourd'hui à ces nouveaux enjeux.

Il s'agit donc dans cette cité de souligner les forces appropriables du patrimoine minier, de trouver comment garder un héritage moins tangible au fil des ans tout en soutenant une dynamique contemporaine et de renforcer l'attractivité de la commune.

Notre étude a pour objectif de donner à penser des perspectives urbaines appropriables et satisfaisantes pour tous, sans renier la place du patrimoine minier dans les modes de vies du 21ème siècle. La focale est ici tournée vers la dimension solidaire et l'esprit de camaraderie qui existaient face à la dureté du travail et qui persiste encore aujourd'hui, à travers des interactions, des récits et des institutions. Tout en révélant les éléments d'architecture représentatifs de cette histoire, c'est avant tout cet héritage non palpable que nous souhaitons attiser sur le territoire.

« De la tradition, il faut garder la flamme et non la cendre » - Jean Jaurès

► Méthodologie

Le travail effectué vise à rendre compte d'une première approche sensible du territoire, dans le sens où se sont des données de terrains qui constituent une base à notre diagnostic.

Il s'agit de dérouler une pensée chronologiquement simple : partir de l'état Cité jardin en tant qu'entité historique (espace de vie de familles de mineurs) pour dans un second temps s'attacher aux différents aspects qui ont pu modifier cette réalité de base jusqu'à aujourd'hui. Puis, nous illustrerons ces travaux de diagnostic à travers des scénarios et des pistes d'actions.

Le travail tampon entre l'apport historique et l'analyse contemporaine qui se fait par la discussion autour de 4 mots clés:

Espace public
Vision urbaine
Patrimoine architectural
Place des jardins

Nos analyses terrain ont inclus la rencontre avec une habitante de la cité et un encadrant du foyer laïc (situé à la fois géographiquement aux marges de la cité et porteur de la parole des jeunes de la commune et non pas d'un rapport nostalgique ou du moins vécu à l'histoire minière).

La confrontation des récits a mené à la mise en enjeux, toujours autour de ces 4 axes, des grands questionnements à différentes échelles territoriales et dans une temporalité conciliant à la fois histoire et usages contemporains.

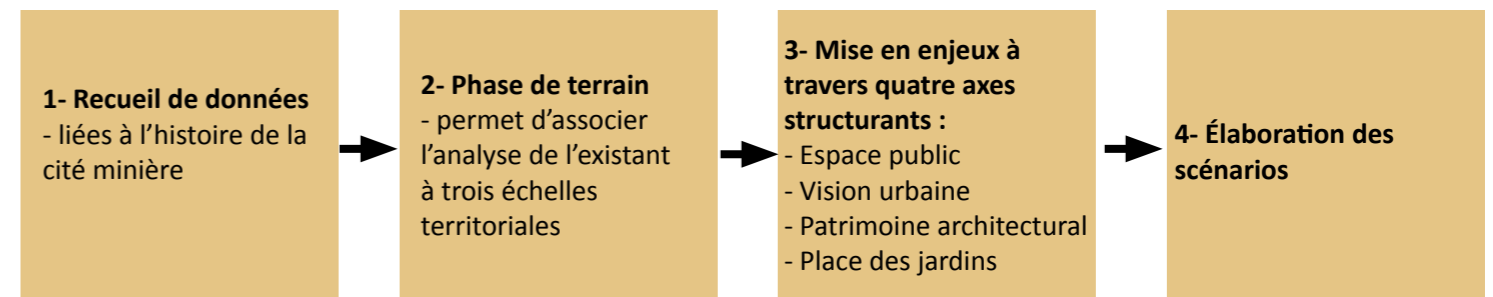


Figure 1. Schéma bilan de l'approche méthodologique

En se référant aux cartes d'État Major (1820-1866), on remarque que le village de Noyant s'est formé autour du Château de La Roche, à l'orée de la forêt. Par la suite, le village va s'étirer le long de l'axe est-ouest, ce qui correspond à une forme urbaine de village-rue. L'habitat depuis le XXème s'est fixé sur des axes secondaires d'extension du coté sud, en direction de la gare. L'aménagement récent de la quatre voies au nord de la commune, en créant une frontière, a renforcé cette polarisation. La Cité jardin, construite en 1919, adopte une forme ovale. Cet aspect curviligne se retrouve dans les perspectives de voiries et est renforcé par l'alignement des maisons.

► Une cité d'ardoisiers au cœur d'un Bassin minier

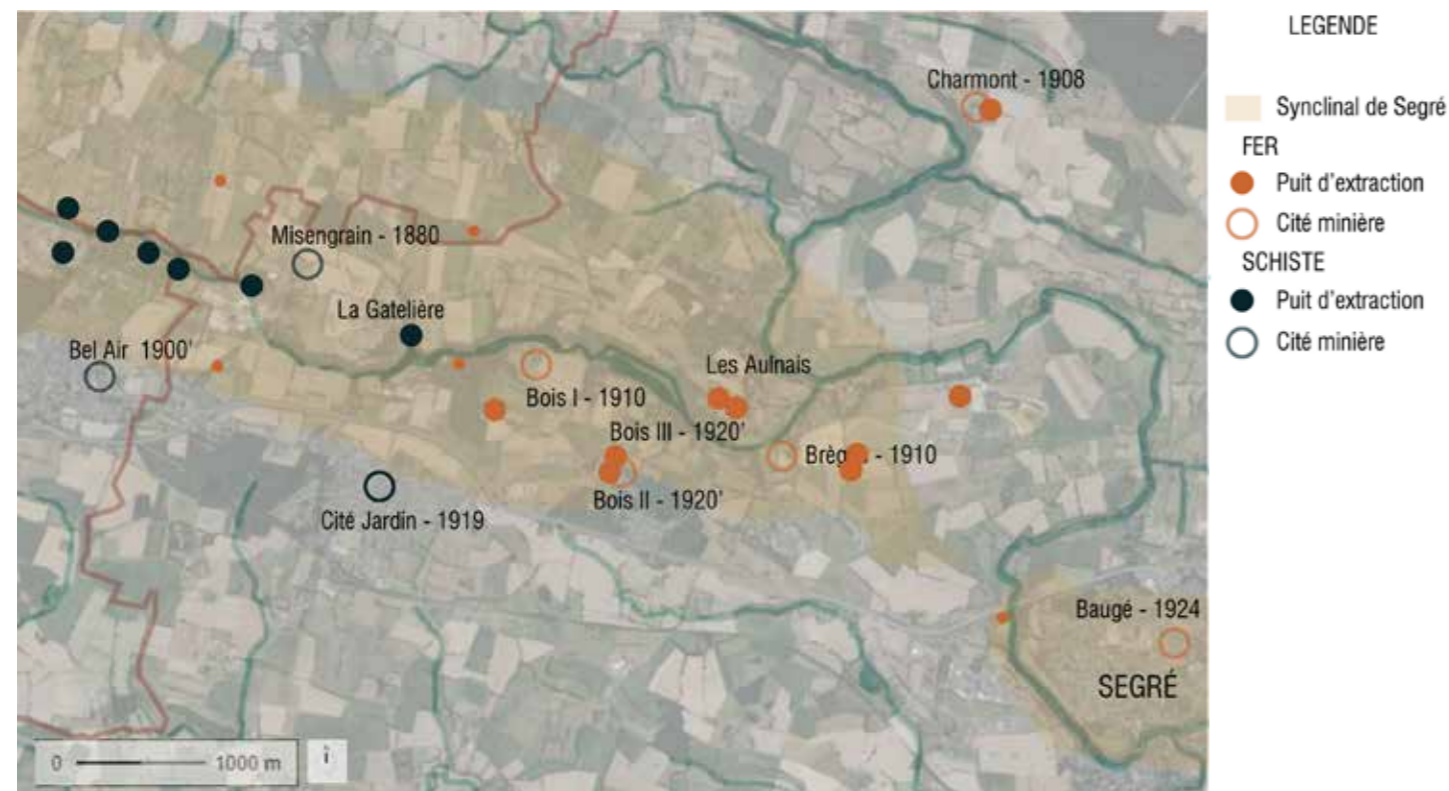


Figure 2. La Cité jardin au cœur du Val Minier du Misengrain

► Une cité construite à proximité d'un bourg existant



Figure 4. Une cité intégrée au tissu urbain avec des services à proximité

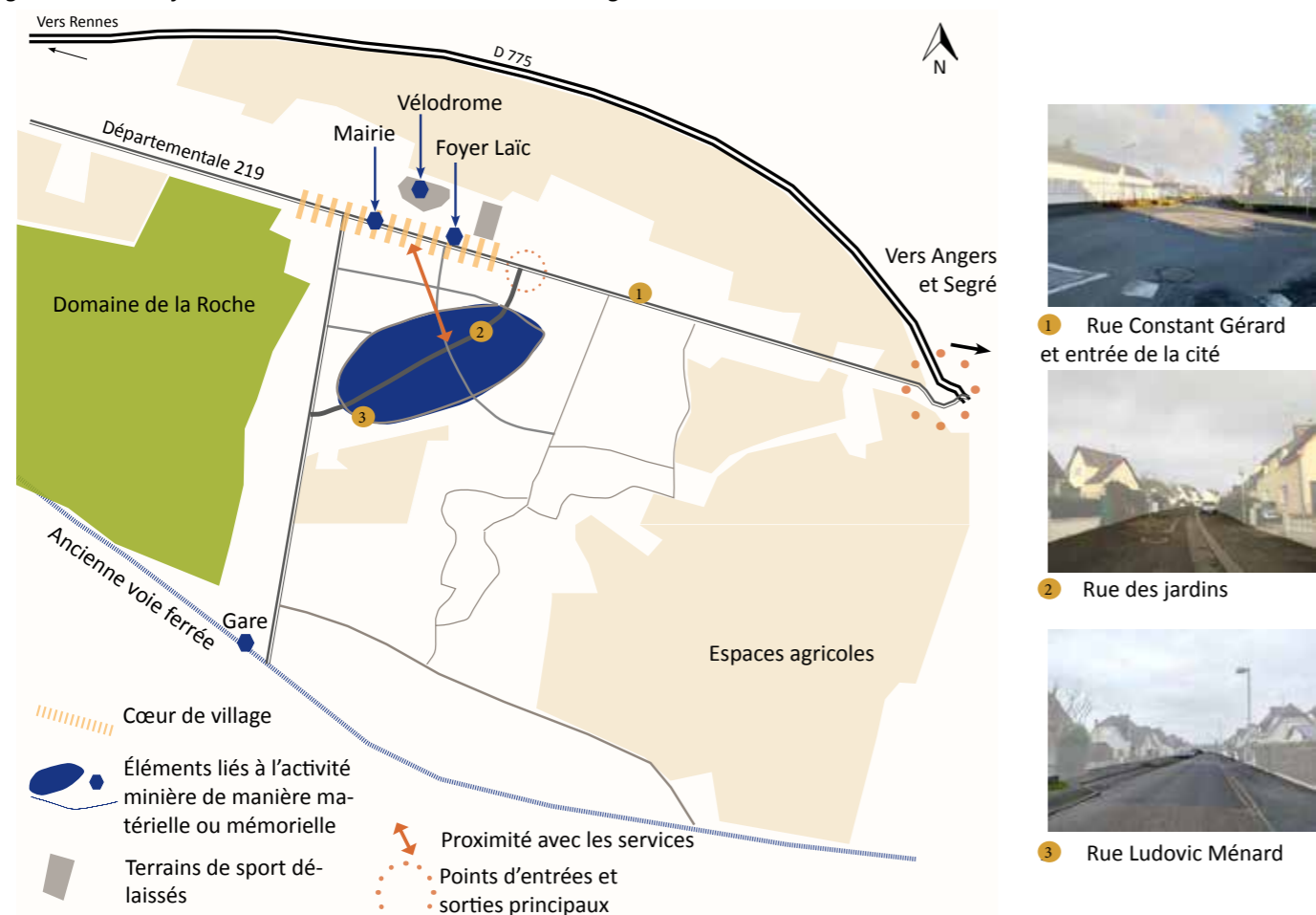


Figure 3. Le patrimoine minier de Noyant-la-Gravoyère dans son environnement urbain

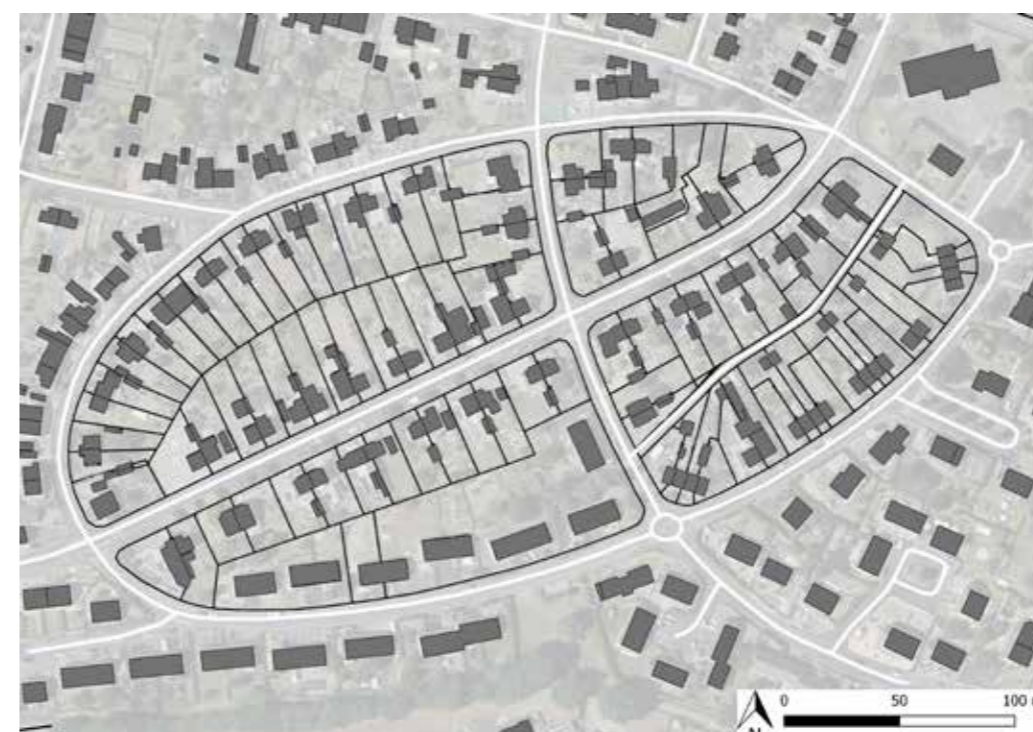
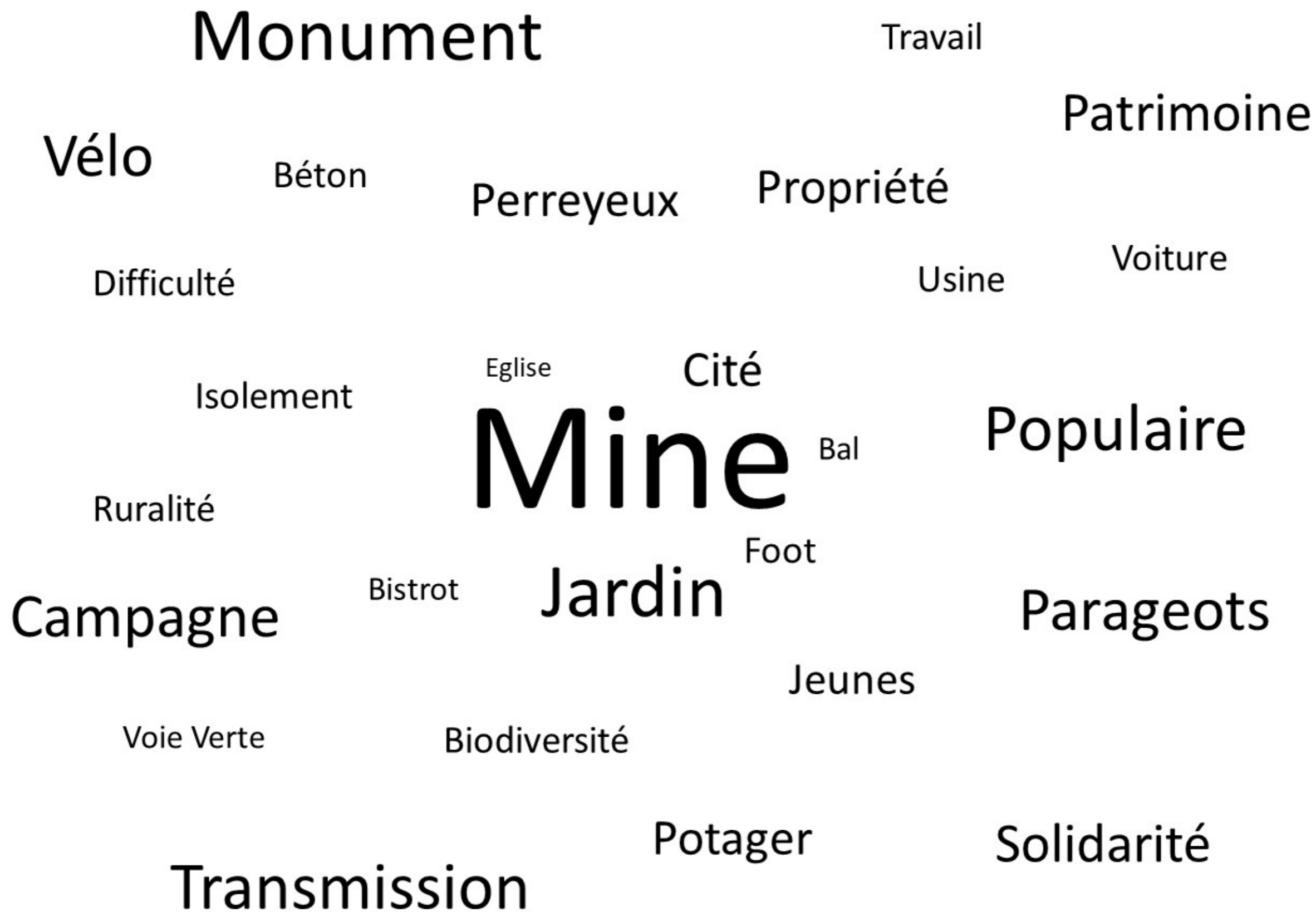


Figure 5. Une forme atypique de cité minière: une voirie curviligne



D'un espace de connexions ...

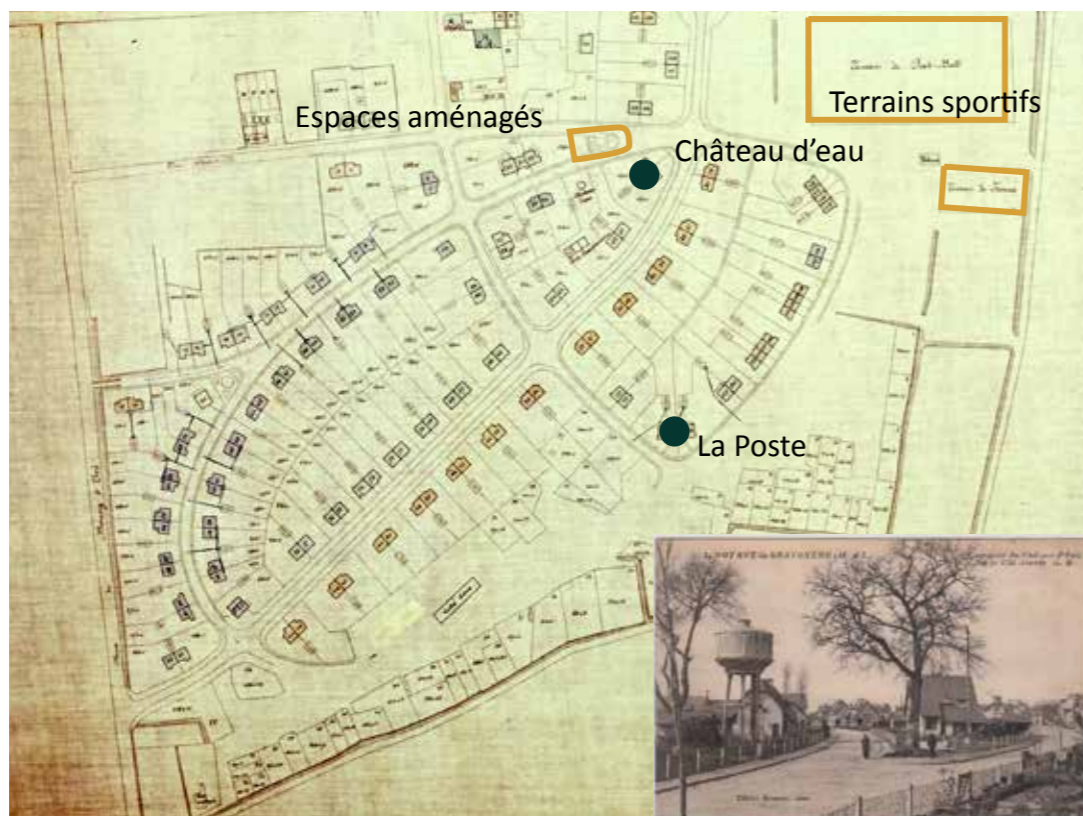


Figure 6. Des services concentrés dans la cité
Source: Plan cadastral de la Cité jardin, 1934

...à un espace traversé



Figure 7. Des besoins d'intimité qui distinguent l'espace privé de l'espace public : muret, haies ...



Figure 8. Des vues ouvertes et transparences entre parcelles : un esprit de quartier



Figure 9. De nouveaux usages de l'espace orientés vers le déplacement automobile



Montée de la rue du Roquet

Figure 10. Une barrière topographique importante



Figure 11. Localisation de la coupe

Implantée sur un vallon, la topographie particulière de la Cité jardin la détache de la ville de Noyant-la-Gravoyère, telle une forteresse isolée par des murs d'ardoise de plusieurs mètres au sud-ouest. Mais le regard se porte également vers l'horizon et en direction de la forêt, le tout créant un îlot de tranquillité surplombant la nature.



Figure 12. Une topographie vallonnée qui porte le regard vers la forêt

► Passage d'une fonction vivrière à une fonction d'ornement

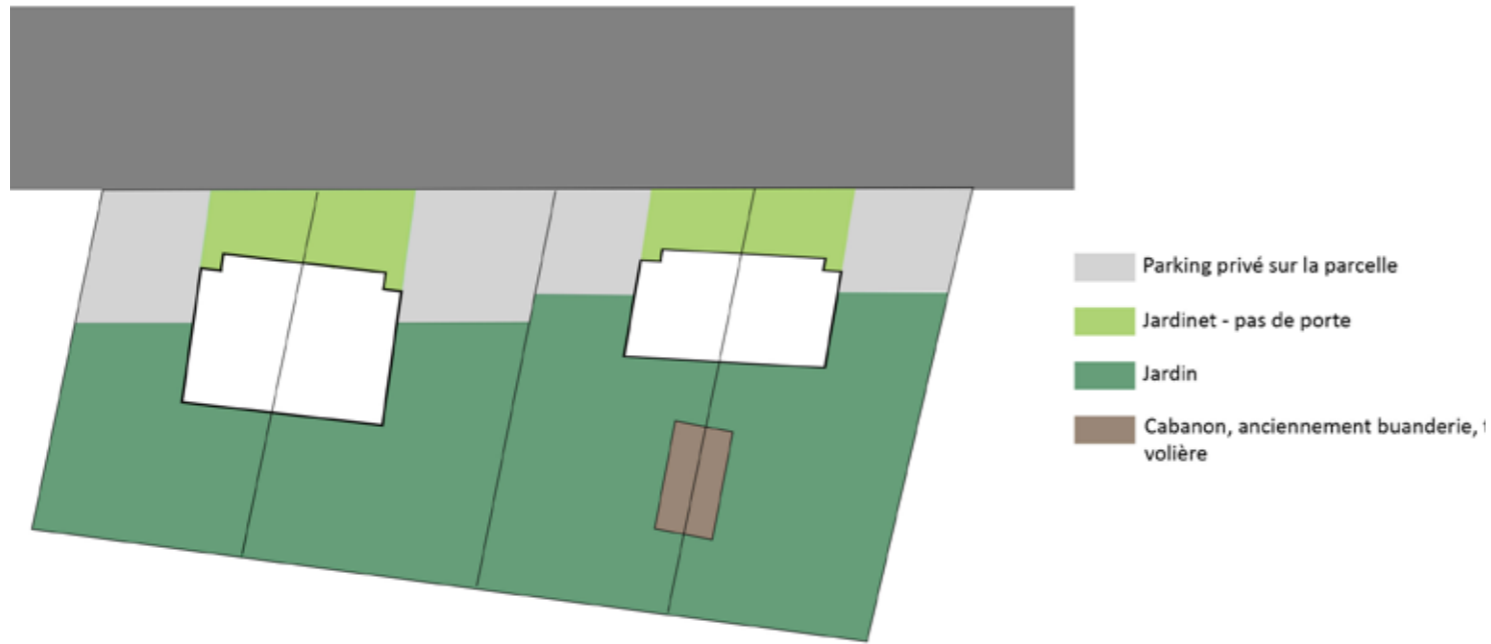


Figure 13. Organisation des parcelles

► Espace public aux massifs modernes et arbustifs

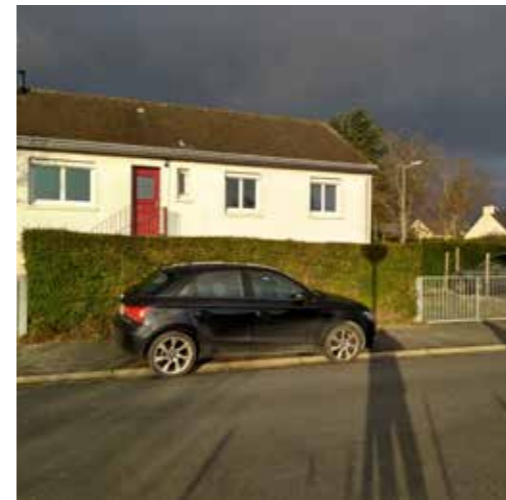


Des plates bandes arbustifs plantés de bruyères, *Stipa*, *Cornus* ... habillent les bords de la rue Constand. Une ambiance paysagère propre à la cité qui fait frontière avec le centre bourg. La végétation basse va à l'encontre d'un apaisement de la grande rue: renforcement de la linéarité et absence d'obstacle visuel qui induiraient un ralentissement de la vitesse automobile.



Aujourd'hui un seul côté de l'alignement d'arbres de la rue Lucien Ménard est encore présent.

► Jardin de façade : exemples de typologies existantes



Haies occultantes et mono-spécifiques : *Thuja*, *Prunus laurocerasus*, *Eleagnus ebbingei* ...



Espace de créativité avec des essences diverses ...

► Une architecture singulière

L'organisation classique de la cité minière n'est pas immédiatement perceptible dans la Cité jardin, c'est à dire un alignement de modules mitoyens, puisque l'on est face à une logique urbaine qui évoque un quartier pavillonnaire, avec une grande variété de typologies. Néanmoins un panel d'éléments architecturaux donnent à voir une vraie cohérence d'ensemble et rappellent de manière modeste l'intégration de la Cité jardin à l'histoire minière du pays d'Anjou.



Figure 14 . Alignement curviligne sur la voirie

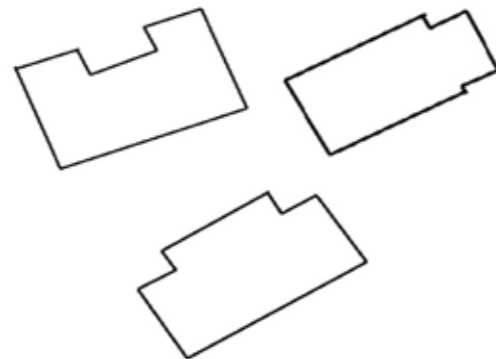


Figure 15 . Différentes typologies d'habitat

Une quinzaine de modules différents sont présents dans les plans de la Cité Jardin et toujours visibles aujourd'hui.

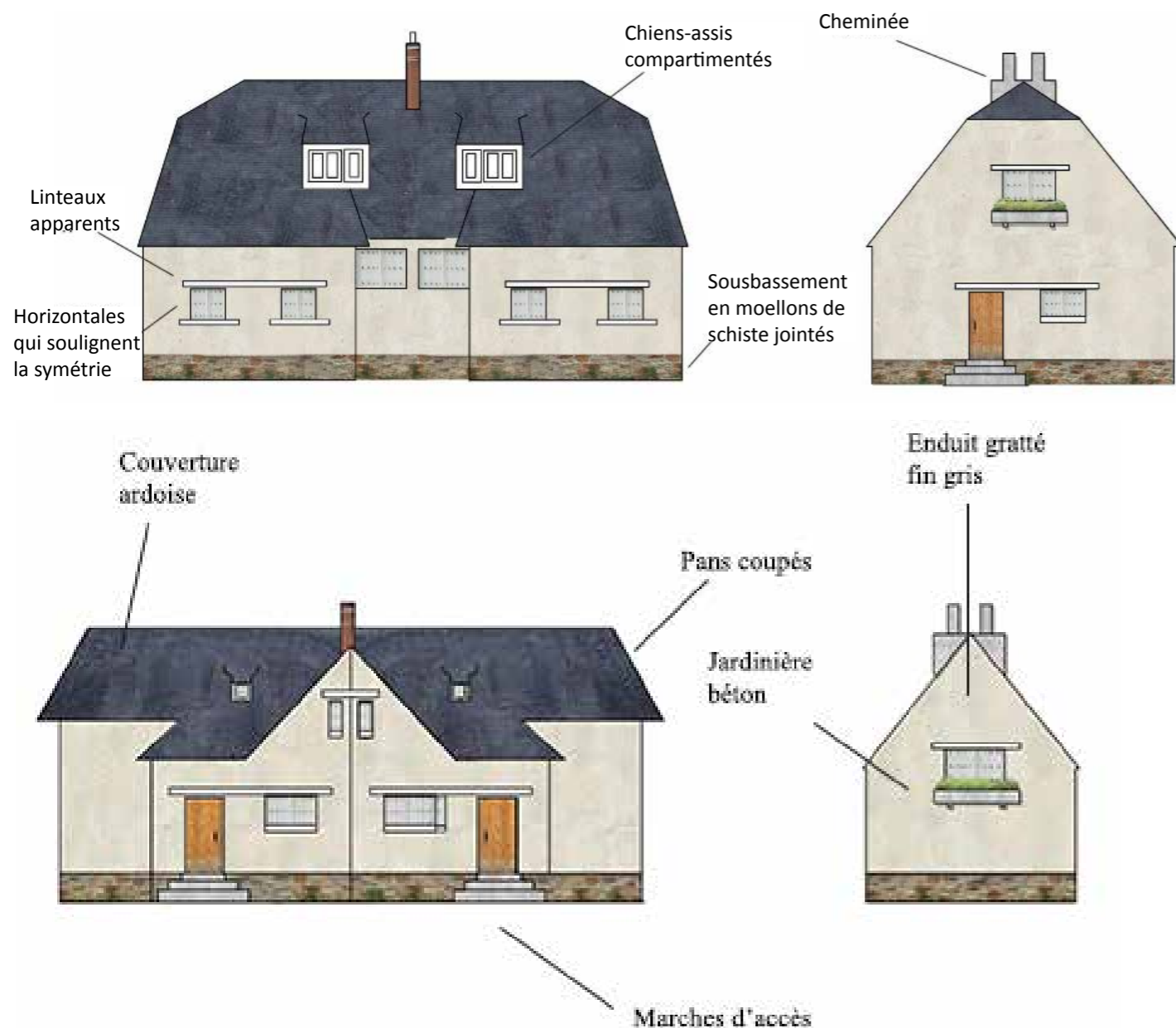


Figure 16 . Caractéristiques du bâti des maisons de la Cité jardin

► Différentes adaptations contemporaines



Les habitants peuvent avoir différentes façons d'habiller leur façade. Deux maisons mitoyennes peuvent ainsi avoir de couleurs différentes.

En fonction de la typologie du bâti, les extensions peuvent être plus ou moins intégrées à l'existant.



Les habitants s'attachent à reprendre les éléments forts de la typologie de Cité Minière dans leurs modifications de façades.



Loin de vouloir figer simplement les traces d'une vie désormais révolue rythmée par l'extraction d'ardoises, l'enjeu réside dans la réflexion et la prise de conscience collective autour de ce qui peut toujours faire sens, faire identité sur un quartier où doivent se conjuguer les signes d'un passé prospère et un cadre de vie contemporain de qualité. Le projet que nous proposons permet de marquer et faire remarquer les valeurs de ce bâti sans jamais aller dans la prescription puisque c'est l'image d'un ensemble cohérent, homogène que nous proposons et non pas une réflexion à l'échelle de la parcelle seule. La connaissance et la reconnaissance par les habitants de la valeur des éléments de façade n'a de sens que dans l'adhésion à ce qui constitue ou non ce reflet d'une culture collective. Nous avons remarqué que les habitants étaient par eux-mêmes, sans un quelconque besoin de prescriptions, attentifs voir soulignaient les éléments qu'on peut rattacher à l'histoire minière.

Cette phase de diagnostic nous a amené à dégager de grands enjeux pour la Cité jardin :

ENJEUX

Une architecture héritée du passé minier



Une forme urbaine curviligne

Passage d'un potager à un jardin d'agrément



Traitement mono-fonctionnel des espaces publics

Une offre de services de proximité attractive



Quelle place (re)donner au patrimoine minier dans les nouvelles façon de vivre et d'habiter dans la cité jardin ?

Repenser la centralité de la commune à l'échelle du territoire Segréen

Transmettre et faire vivre l'héritage minier immatériel

→ Concept 1 : Île Parageot
→ Concept 2 : Diluer la Cité dans le village

► Un premier concept : cœur de Cité apaisé

Panorama/Regard Liaison/biodiversité Intimité/Partage Convivialité/Naturalité



Figure 17. Schéma d'intention pour le concept I : créer un cœur de cité apaisé

Depuis la grande rue apaisée, le promeneur du dimanche se dirige vers le poumon de verdure de Noyant. En passant par la rue Du bel horizon s'ouvre à nous une vaste étendue où les maisons semblent flotter dans un champ libre de toutes voitures. En empruntant le cœur de la Cité se déroule la voie verte, où la vue suit la courbe et la pente inscrit la cité dans une topographie d'enclave, telle un cocon. Quelques bancs sont placés ça et là aux fourches des rues, où l'on s'arrête volontiers à l'ombre des tilleuls en rentrant le soir pour grignoter entre voisins autour d'un verre de cidre. La discussion s'anime rapidement autour de la préparation de la fête des Voisins du mois de Mai : qui s'occupera du mapping sur la façade de Mme Dubois pour mettre en valeur des éléments qui font la particularités de la Cité ? Les jeunes du foyer auront-ils envie de mettre aussi la main à la pâte ? Les familles rejoignent ensuite avec nonchalance leurs maisons en faisant un petit détour à l'arrière pour cueillir les artichauts pour le dîner de ce soir. C'est l'occasion de s'échanger quelques outils et de prendre des nouvelles de l'avancement des travaux sur la place du Bourg.



Figure 18. L'île Parageot : convivialité, communauté et naturalité

► Un deuxième concept : une centralité collective et connectée

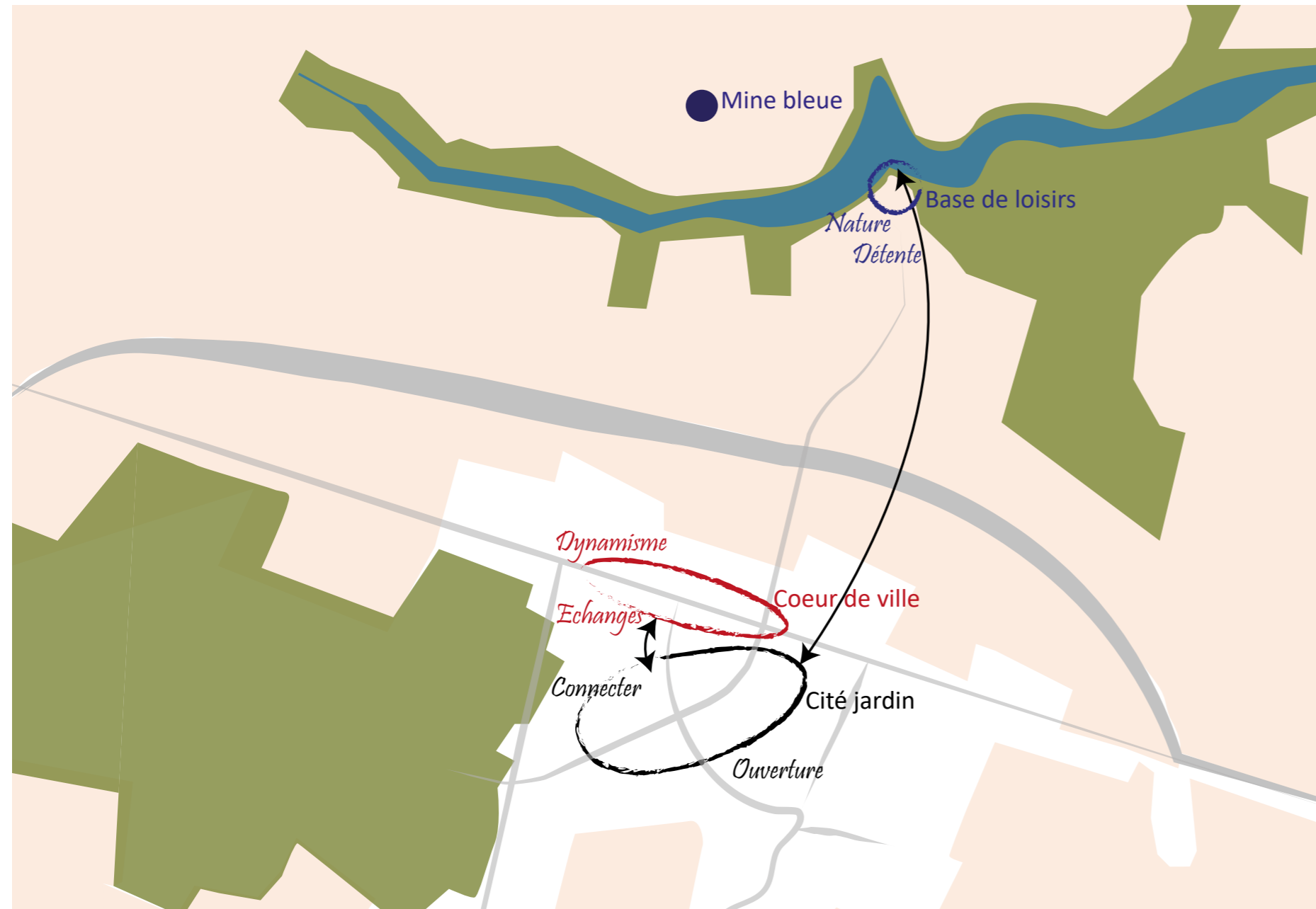


Figure 19. Schéma d'intention pour le concept II : ouverture et connexion

Notre second concept repose sur l'émergence d'une centralité créative, connectée au territoire Segréen. Le quartier s'inscrit pleinement au maillage du bourg et facilite les liaisons entre le nord et le sud de la commune. L'aspect immatériel de l'héritage minier, qui réside dans ses institutions, dans des pratiques de partage, se développe sur la nouvelle place du bourg qui vit au rythme des animations organisées par les habitants.

En empruntant la grande rue, l'écho d'une fête se fait entendre au niveau de la nouvelle place du village. Les enfants jouent sous le regard des parents qui se sont installés autour du bar mobile au milieu de l'ancien vélodrome qui vient tous les lundis avec le reste des commerçants du marché. Les jeunes du foyer hèlent les passants pour récolter des fonds pour leur voyage de l'été prochain dans la ville allemande jumelée avec Noyant. Les jeunes de Segré ont pu venir leur prêter main forte en utilisant le système de covoiturage ou en empruntant la voie verte en vélo qui a permis de donner une nouvelle dimension aux projets, désormais à l'échelle de la commune nouvelle.



Figure 20 . Un sociodrome vivant et dynamique



Figure 21 . Un centre bourg habité et partagé



Figure 22 . Exemple d'animation

Se rapprocher des acteurs culturels locaux

Organiser des expositions temporaires ou des ateliers créatifs sur le vélodrome en s'appuyant sur le réseau d'artistes/artisans locaux

Donner une place importante à la mémoire

Exploiter les enregistrements des témoignages de mineurs en les mettant sur internet et en les exploitant pour les ballades sonores

Renforcer le réseau de l'éducation populaire

Conserver l'attention portée à la jeunesse en diversifiant et en soutenant les initiatives d'éducation populaire

Rendre aux espaces en friche une dimension ludique

Création d'un *socio-drôme* multifonctionnel et modulable (expositions/sport/lieu de rendez vous et d'animation). Marché de producteurs

Promenades urbaines mémorielles

Organisation de balades urbaines sensorielles autour de l'ardoise, la brique et le patrimoine minier

Géocatching

Lancer des événements qui utilisent la réalité augmentée sur smartphone pour raconter l'histoire des lieux

Organisation d'ateliers pédagogiques

Inciter les habitants de la cité à partager leurs (savoirs) faire et leurs ressources (outils/ techniques) pour entretenir le quartier